

# Commune de Brebotte

## Liberté, Egalité, Fraternité

Site internet : [www.brebotte.fr](http://www.brebotte.fr)

### Le mot du Maire

Avec un regard sur les trois années écoulées, je suis conscient que c'est une chance pour un responsable communal d'avoir un conseil municipal qui a su garder une cohésion constructive autour de l'intérêt communal. Des projets économiques et structurants prennent forme. Ils sont, avec le travail réalisé par des bénévoles, autant d'éléments positifs. La gestion d'une commune, nécessite une réelle volonté d'implication avec un sens tout aussi réel du service du public et des impératifs financiers.



Etre au service de la collectivité est avant tout un état d'esprit qui englobe civisme et solidarité. Le bilan de mi-mandat révèle que les engagements pris en 2014 ont été tenus et dans certaines directions dépassés. Soixante-dix actions significatives peuvent être recensées. En trois ans, les services qu'une collectivité doit aux familles ont été progressivement mis en place, d'abord la restauration puis la garderie scolaire qui prend son envol en 2017. Deux dossiers ont été présentés le 15 octobre 2017 à Florian BOUQUET, président du Conseil Départemental dans le cadre d'un partenariat. Le premier concerne deux équipements de sécurité routière, le second un accès piétonnier entre l'école, la mairie, la salle de restauration scolaire et le plateau de sport. Le chantier de l'auberge relais, qui va remplacer le café du canal a pris quelques retards liés aux démarches administratives concernant les établissements recevant du public. Ce retard va être récupéré pour une ouverture au printemps 2018. L'équipe municipale reste à votre écoute. Elle remercie toutes les personnes qui participent à rendre notre commune belle et attrayante par sa propreté et son dynamisme.

Pierre VALLAT

**Le secrétariat de mairie est ouvert**  
**le mardi de 15h à 18h30, le jeudi de 9h à 11H et le vendredi de 14h à 17h**  
**Téléphone : 03 84 23 30 61**

# Une nouvelle classe à l'école de Brebotte

## Tout était prêt pour la rentrée de septembre : bravo pour cette performance

Cent trente-sept enfants ont fait leur rentrée dans les six classes de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal soit dix-sept élèves de plus que l'année dernière. La commune de Brebotte a accepté de recevoir la nouvelle classe et les responsables du R.P.I. ont organisé en urgence l'installation d'une classe modulaire. Trente-sept écoliers de CE 1 et CE 2 se retrouvent à Brebotte.



Deux adjoints du conseil municipal de Brebotte ont entrepris l'agrandissement nécessaire de la cour de l'école. Un travail qui nécessite des compétences techniques remarquées, proposées par des bénévoles au service de l'école. Certains diront que c'est folie, d'autres diront qu'ils sont exemplaires.

## Création d'un mur de soutènement Coût : 13 396 € (entreprise de Montreux-Château)



## Déplacement du bac à verre et du bac vêtements usagés

Ces bacs sont sources de nuisances pour les habitants du centre village. L'équipe municipale à leur écoute a décidé de déplacer ces bacs dans un endroit connu des seuls brebottais et retiré du village. Ils seront prochainement installés sur une plate-forme en béton située dans le prolongement de la rue des gouttes. Le container de collecte des vêtements usagers sera lui aussi déplacé à cet endroit. Nous comptons sur le civisme de chacun afin de garder cet endroit dans un état de propreté raisonnable. Coût : 300 €



## Cartographie des fossés : vos élus interviennent

Cette carte reçue en juillet comporte des éléments qui démontrent les erreurs des analyses faites par les personnes représentant l'agence de la biodiversité (Onéma). Les responsables communaux n'accepteront jamais que le fossé « des Trous de Marne et de la Nos » soit classé incurable. Pour sauvegarder les habitations de ce secteur contre les inondations, ce fossé doit être régulièrement curé comme le stipule la convention créée en 2009 entre la commune et les propriétaires. Deux autres situations anormales créées par l'Onéma méritent d'être réétudiées. Il s'agit d'une part le fossé du Banné pour lequel la commune a écrit en préfecture en date du 10 novembre 2016, concernant le diamètre et la longueur d'un aqueduc et d'autre part les travaux exigés par l'Onéma sur le fossé qui fait la limite entre la commune de Brebotte et de Bretagne, lieu aujourd'hui transformé en marécage, situation inédite créée artificiellement. En 2009, les inondations au village nous ont beaucoup appris. Nous utilisons les souvenirs des anciens pour prévoir les aménagements nécessaires pour répondre à de nouveaux risques inondations.



### Constitution des deux dossiers de curages fossés et rivières et d'un troisième pour le renforcement du chemin du Banné.

La commune a donc constitué trois dossiers qui seront transmis à la Direction Départementale des Territoires. Ils concernent :

1. Le curage du fossé des trous de Marne et de La Nos.
2. Le curage de la rivière l'écrevisse de part et d'autre des deux ponts.
3. Le renforcement de la berge du fossé du Banné.

### Prise de position du conseil sur les conséquences de la servitude « Gaz »

La mairie a contesté cette nouvelle servitude prochainement formalisée sous forme d'un arrêté Préfectoral. Le maire rappelle qu'un courrier adressé en préfecture a eu pour conséquence la visite d'un responsable d'un service de l'Etat (la DREAL). Ce responsable est venu expliquer que rien ne changerait au niveau des permis de construire, excepté pour les établissements recevant du public de plus de 100 personnes.

### Energie Positive : Brebotte actif dans ce domaine

Les économies d'énergie sont à l'ordre du jour pour notre commune. Le changement de 12 luminaires à « vapeur de mercure » par des lampes leds permet de réduire la consommation d'énergie dans l'espace public. L'économie à réaliser est de l'ordre de 55%.

A travers une telle opération, le souhait de la mairie est de sensibiliser la population au respect de l'environnement et à la maîtrise indispensable des énergies. La commune démontre ainsi que la transition énergétique n'est pas seulement des mots, mais qu'elle se réalise au niveau local dans le village et qu'elle est l'affaire de tous. Cet investissement de 7 061€ est subventionné à hauteur de 58% par TEPCV et à 16% par le Siagep le solde étant à la charge de la commune. Cette opération a été initiée par la Communauté de Commune Sud Territoire.

## Internet : la fibre optique arrive en 2018

« Le contrat est signé » par les parlementaires et le conseil départemental avec Orange. La fibre optique permettra de relier à internet haut débit tout le village en 2018. Une commission communale a travaillé sur ce sujet et sensibilisé les élus communautaires, les parlementaires et le conseil départemental du Territoire de Belfort. *Image d'archive : Brebotte en l'an 2000 avec sa scierie.*



### Échange de terrain concrétisé entre la commune et Madame Guinder

Le bornage nouveau a été réalisé par le cabinet Rollin le 23 juillet 2017. La commune a maintenant directement accès à la route départementale et aux canalisations d'eaux potable et pluviale le long de la route départementale depuis la mairie.

#### Vitesse des véhicules ... ...aux entrées du village

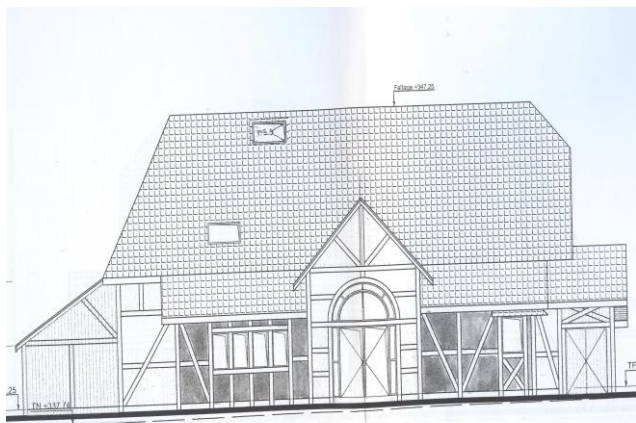
En concertation avec le département, deux projets d'infrastructures ont été étudiés : ils permettront de réduire la vitesse des véhicules venant de Grosne et de Bretagne. En attendant ces travaux nécessitant de lourds investissements, le conseil municipal a décidé de demander à ces véhicules de « céder le passage » à ceux venant du centre village dans le but de réduire la vitesse au carrefour de l'école. Merci à tous les conducteurs pour votre compréhension.

#### Les passages protégés pour plus de sécurité

Passage piéton élargie devant l'école pour la sécurité des enfants, des parents et des marcheurs.



## Restaurant et gîte d'étape : une nouvelle fierté pour le village



Les plans sont précis et fonctionnels. Le permis de construire en cours d'étude a pris plus de temps que prévu du fait que cette structure va accueillir du public, que nous souhaitons nombreux. Les élus du village ont beaucoup travaillé sur ce projet avec des études d'opportunité transmises aux responsables de la Communauté de Communes du Sud Territoire pour une structure à vocation économique et touristique. Cette superbe réalisation est aujourd'hui de la responsabilité de la Communauté de Communes qui a retenu nos dossiers et qui est devenue maître d'ouvrage. L'ouverture est prévue pour le printemps.

## Travaux de mise en conformité de l'électricité de la salle de classe

Vos élus ont une priorité « la sécurité des écoliers ». Il était inconcevable de ne pas étudier la conformité électrique de cette salle de classe qui les inquiétait. Le diagnostic est tombé au printemps et les travaux ont été décidés dans la foulée et réalisés en juillet dernier. Les élus ont eu la surprise de constater la vétusté de cette installation datant de 1926, avec un voltage de 110 volts au lieu de 220 ! Aujourd'hui tout est neuf et donc sécurisé.

Coût : 3 441 € (entreprise de Bourogne)

**Alerte sécurité d'un riverain rue des hauts poiriers :** Trois jours après l'équipe municipale avait fait réaliser les travaux de remise en conformité du regard dangereux. Coût : 504 € (entreprise de Brebotte)



## Les travaux d'évacuation des eaux pluviales rue du Combal

Ces travaux devaient être réalisés avant la réfection du macadam de la route. Il était nécessaire de recueillir les eaux de pluie très abondantes en ce lieu de croisement de la rue du Combal et du chemin du chêne.

Coût : 2 600 € (entreprise de Brebotte)



## La nouvelle place de la mairie : réalisée par une Entreprise de Brebotte



Avant

Coût :  
26 000 €  
(entreprise de Brebotte)



Après

## ACTUALITES DE NOTRE VILLAGE

### Cérémonies du 11 novembre et du 19 novembre à 17 heures : venez nombreux.

Les cérémonies du samedi 11 novembre et du dimanche 19 novembre se dérouleront comme les années précédentes à 17 heures.

Un mât avec pavillon tricolore a été implanté près du monument. Sera commémorée cette année la mort en avril 1917 d'Albert Roueche tué à Bermericourt près de Reims.



### Nouvelles dénominations :

Ce sujet a été évoqué lors du Conseil Municipal de juin dernier. Les décisions suivantes ont été prises en septembre : l'ancienne place de la mairie va devenir la **Place de l'école**. L'espace devant la mairie actuelle devient **Place de la mairie**. La route créée en 2017 pour accéder à la mairie prend le nom de « **Chemin Jules Chevallier** » (ancien maire qui a construit le monument aux morts et le café du canal après la guerre de 1914 / 1918). La place du centre du village devient la **Place communale**.



Le chemin Jules CHEVALLIER, bien apprécié par nos écoliers.

### Activités nouvelles à Brebotte :

**Yoga** : Manon 06 76 10 98 66  
5 rue du Moulin.

[www.pauseyoga90.com](http://www.pauseyoga90.com)

**Massages** : Fabienne 06 74 68 39 89  
11 rue de l'Ecrevisse.

[www.pause-serenité.net](http://www.pause-serenité.net)

\*\*\*

### Fermeture du secrétariat de Mairie

Le secrétariat sera fermé du lundi 23 octobre au dimanche 5 novembre.

### Fleurissement de notre village : une affaire de passionnés

Notre commune est dynamique et attrayante, le fleurissement y contribue. C'est un gros travail de bénévoles ayant un savoir-faire, une passion, du courage et un désintéressement total. La seule chose qui leur importe c'est que le village soit beau et attrayant. Le conseil municipal les en remercie.



Arrivée au village depuis la route de Bretagne

### Informations sur les vols dans notre commune.

Cela ne s'est jamais vu dans notre village. Vols de deux automobiles et de matériel chez les habitants à plusieurs reprises. Vols visant plus particulièrement l'association locale et le musée de l'artisanat à quatre reprises en 2016 et 2017. (Trois vols au musée avec portes forcées ou fenêtre cassée et un vol à la salle polyvalente de matériel de sonorisation et d'une plancha). A chaque fois, des plaintes ont été déposées en gendarmerie.

Responsable rédaction : Pierre Vallat

Rédaction : Anna Tarquinio Vallat

Site internet : [www.brebotte.fr](http://www.brebotte.fr)

Optymo : horaires ligne 35 gare TGV / Belfort place de la république :

Départ Brebotte Musée de l'Artisanat vers Belfort 06h29 07h44 12h41

Départ Brebotte Musée de l'Artisanat vers Gare TGV 13h17 17h44 20h18